



Dans ce numéro :

Comment rendre compétitif le sport français ?	2
Vers une offre sportive de qualité	2
La baisse des subventions des communes aux associations sportives	3
Paris, une seule fan-zone	3
L'image du sport	3
La FFA à la recherche d'un nouveau partenariat	4
Dopage : le sport poursuit son chemin de croix	4
FIFA : une femme secrétaire générale	4
Euro 2016, sécurité « le casse-tête » des fan-zones	5
Rio 2016, qui sera le porte-drapeau ?	5
Le prix des médailles olympiques	5
JO 2024: la candidature de Paris	6
JO 2020 : le Japon s'interroge	6
Bordeaux : le conseil d'état annule le contrat du stade	6
Rugby : Bill Beaumont, nouveau président de la fédération internationale	6
UCI : dopage mécanique	7
Football : la Ligue enquête sur le match Niort-Créteil	7
FIFA : une démission médiatique	7
Il est bien loin le vélo de Papa !!!	7
Echos 94	8

Les Jeux, 50 ans déjà

Un joyeux et bel anniversaire à tous les acteurs qui firent l'histoire des Jeux du Val-de-Marne.

L'aventure, car c'était une aventure, débuta en 1966 sur une idée de Pierre Guesnault, dirigeant, qui deviendra par la suite le premier président du Comité départemental Olympique et Sportif de notre département. Il obtient le soutien très important d'un journaliste, Jean ESKENAZI, rédacteur en chef de la rubrique sport du journal France-Soir et spécialiste de football.

Il eut le mérite de fédérer une équipe de pionniers dans laquelle figuraient, l'Escrime, la Gymnastique et la FSGT entre autres, Gaston VIENS, premier président du Conseil Général qui séduit par l'idée apporta son soutien et l'aide financière nécessaire à cette manifestation qui se voulait avant tout populaire.

Très rapidement le mouvement sportif ainsi que les scolaires (UNSS, UFOLEP) s'investirent pleinement, sans oublier la DDJS, de 1970 à 1975 avec toujours l'appui du Conseil Général présidé par Roland NUNGESSER.

Michel Germa qui lui succéda de 1976 à 2001 apporta à son tour un très fort soutien en partenariat avec le tout jeune Comité départemental Olympique et Sportif, qui sut prendre une place incontournable dans l'organisation des Jeux.

Si au fil des années, les Jeux durent évoluer dans les animations proposées ; ils conservèrent toujours le côté « **Fête du sport** » dans tout le département, puisque la quasi-totalité des villes y ont adhéré et ont proposé diverses animations.

De son côté les services des sports du Conseil Général apportèrent, bien entendu tous leurs soins et toute l'énergie nécessaire à une réussite toujours au rendez-vous.

Une mention particulière à tous les bénévoles, femmes et hommes pour leur dévouement et leur grand investissement, car sans eux le sport et les Jeux ne seraient pas ce qu'ils sont devenus.

Le 50^{ème} anniversaire sera fêté dignement, tout en essayant de mutualiser les moyens, gage d'économie, dans une période économique délicate de contraintes budgétaires. C'est ainsi que le Challenge Olympique des Familles se déroulera au Parc du Tremblay, le samedi 18 juin, en même temps que le week-end Sensation Sport avec plein de surprises.

Le président
Christian LOPES

Comment rendre compétitif le sport français ?

«Le rapport qui vient d'être publié et téléchargeable sur : <http://sports.gouv.fr/autres/HD.pdf>, comporte 67 propositions dont certaines, si elles étaient reprises, pourraient engendrer de violentes réactions. »

Il s'agit en terme économique du sport professionnel, le Secrétaire d'Etat aux sports, Thierry Braillard, a lancé en octobre 2015 une Grande Conférence composée d'experts répartis en six groupes de travail chargés de traiter les thématiques suivantes :

- La régulation juridique et éthique du sport professionnel.
- La régulation financière.
- Sa compétitivité.
- L'exploitation des enceintes sportives.
- Le développement du sport féminin.
- Les relations entre les différentes institutions

Le rapport qui vient d'être publié et téléchargeable sur : <http://sports.gouv.fr/autres/HD.pdf>, comporte 67 propositions dont certaines, si elles

étaient reprises, pourraient engendrer de violentes réactions.

La plus emblématique serait une réforme de la loi Evin qui répondrait aux revendications des clubs : la libéralisation de la vente des alcools et leur publicité dans les stades, afin de restaurer l'équilibre avec d'autres pays européens. Les arguments de la commission ne manquent pas auxquels s'ajoute celui de Thierry Braillard : « On boit de l'alcool à volonté dans les loges, autour il y a énormément de petits commerces qui en vendent. »

D'autres propositions sont plus subversives, elles portent par exemple sur l'exploitation des stades par les clubs, vieille revendication de ces derniers qui pourraient pour autant continuer à bénéficier des subventions ou de garanties des

emprunts... Ce serait faire exploser tous les garde-fous mis en place par la législation pour éviter les dérives et préserver l'éthique dont on parle pourtant dans le premier groupe.

Au chapitre des équipements on trouve aussi un article qui permettrait de : « Sécuriser la licence club et la possibilité offerte aux fédérations et aux ligues professionnelles d'imposer des règles d'ordre commercial ».

Les propriétaires des équipements pourraient se voir imposer des normes, par exemple la capacité d'accueil. Une proposition qui ne manquera pas de faire bondir les collectivités qui sont très majoritairement propriétaires.

Vers une offre sportive de qualité

Selon les analystes, cette idée s'inscrit dans la continuité du plan « Citoyens du Sport », il est une des ripostes aux événements terroristes. Le sport doit avoir un rôle concret dans l'éducation à la citoyenneté et au vivre ensemble.

Dans les territoires carencés il est dès lors nécessaire de disposer d'offres et d'équipements sportifs en faveur de la mixité sociale. On a constaté dans l'Eurobaromètre sport de 2013 que 42% des Français pratiquent une activité physique régulière au moins une fois par semaine. La population qui ne pratique jamais ou très rarement, se retrouve majoritairement dans les personnes qui disposent de faibles moyens.

Le mouvement sportif doit

s'efforcer de développer une offre de pratiques régulières, encadrée et de qualité adaptée à tous les publics qui s'inscrira dans un parcours éducatif, et contribuer à l'apprentissage du vivre ensemble.

Les moyens qui ont été mis en place par l'Etat ne semblent pas malheureusement à la hauteur des enjeux et les objectifs tournés vers l'emploi demeurent très insuffisants, sauf à vider le CNDS de toute sa substance.

Les solutions ne peuvent passer uniquement par des emplois aidés, ce n'est pas le Sésame pour parvenir à des fins, certes louables mais qui restent trop modestes et encore trop éloignées des réalités du terrain.

Nous ne pouvons que répéter nos propos précédents sur ce sujet : la lutte contre les inégalités sociales qui engendrent le communautarisme et ses dérives, passe par un nouvel urbanisme.

On peut constater en Val-de-Marne que chaque fois que l'on s'attaque à ce problème, la vie et les comportements changent pour les habitants des immeubles collectifs qui comportent des espaces naturels de détente et de loisirs.

Comme on dit, je signe et je persiste !!!

«On a constaté dans l'Eurobaromètre sport de 2013 que 42% des Français pratiquent une activité physique régulière au moins une fois par semaine»

La baisse des subventions des communes aux associations sportives

Celle-ci se confirme pour 2016 avec une contraction de 2% par rapport à 2015, soit 26% des communes au lieu de 24% (source de l'Association nationale des élus en charge du sport).

Si 71% des communes prévoient un maintien au niveau 2015, 3% prévoient des hausses très modestes qui ne concernent que 0,6% des communes ; par contre les baisses concernent 15,8 de ces collectivités allant de 5 à 10,5%.

Ces chiffres de l'enquête ne

concernent que les communes qui ont répondu à l'enquête, soit 398 ce qui relativise les chiffres et les rendent insuffisamment significatifs.

On a remarqué que les 398 communes répondantes ont tendance à privilégier les associations qui ont au moins un salarié ou plus.

Un autre constat, le recentrage des aides vers le sport pour tous soulignant : *«le rôle social essentiel des associations sportives»* et ceci au détriment des subventions vers le

haut niveau. De manière générale les communes souhaitent responsabiliser d'avantage les associations, tout en s'acheminant vers une systématisation du conventionnement.

Ce n'est qu'en 2017 que l'on pourra vraiment juger du niveau des subventions, mais on se doute par avance que la tendance à la baisse devrait se confirmer, alors que les associations caritatives et culturelles seront peut-être moins exposées à cette déflation.

«Ce n'est qu'en 2017 que l'on pourra vraiment juger du niveau des subventions, mais on se doute par avance que la tendance à la baisse devrait se confirmer ...»

Paris, une seule fan zone

Elle sera la seule et la plus grande de France, elle occupera le site prestigieux du Champs-de-Mars au pied de la Tour Eiffel. Cet espace de 130.000 m2 pourra accueillir jusqu'à 92.000 personnes, il se vaudra populaire et convivial, des espaces de restauration et des animations seront proposés par différents partenaires.

Le gérant de cette zone (Lagardère Sports) installera un écran géant de 420 m2, sans compter huit écrans complémentaires.

Un concert gratuit de David Guetta aura lieu pour l'inauguration, la veille du premier match de l'Euro. Le coût total

est estimé à 16 millions d'euros dont 45% à la charge de la ville de Paris.

Là encore la sécurité sera maximale autant que faire se peut, même si le responsable, Jean François Martins, adjoint au maire en charge du sport et du tourisme a déclaré : *«Le risque terroriste fait partie des événements sportifs depuis les Jeux Olympiques de Munich en 1972, et l'on a connu sur un marathon à Boston, il y a deux ans»*.

Il nous semble que la situation actuelle n'est pas comparable, le risque d'attentats est très tangible, le directeur de la DGSI, Patrick Calvar dont le

rapport a été publié le 18 mai explique le pourquoi et le comment...

Concentrer la sécurité sur un seul lieu pour éviter la dispersion des moyens est, sans doute, une bonne solution pour diminuer le risque mais celui-ci demeure. Le défi à relever a pris des dimensions mortifères pour les forces de sécurité nationale qui devront faire face à une tension énorme, et on sait bien que le risque zéro n'existe pas hélas...

On ne peut que souhaiter que tout se passe bien dans le meilleur des mondes...



L'image du sport

Après de multiples affaires internationales : dopage, corruption, mauvaise gouvernance des grandes fédérations internationales, et, dans un climat national de morosité, un sondage recense près de 50% de « mauvaise image » (36% « plutôt mauvaise » et 13%

« très mauvaise »). Le sport professionnel n'en sort pas grandi.

Les équipes de France, si elles conservent une image plutôt positive, n'en sont pas moins à la merci de meilleurs résultats, notamment celui de l'équipe de

France de football au prochain Euro et l'équipe de France Olympique aux prochains JO !



La FFA à la recherche d'un nouveau partenariat



Pour faire face à la perte du soutien d'Areva (1,5 millions d'euros par an), la FFA annonce son association avec le groupe de presse Move Publishing qui est propriétaire des revues : Jogging International, le Cycle, Golf magazine...

Il s'agit de capter une partie des 8,5 millions des adeptes du running en France qui se voient proposer quelques 10.000 courses sur tout le territoire. Le partenariat devrait permettre à la fédération d'athlétisme d'être associée à 200 ou 300 courses à l'horizon 2021.

Il s'agit d'un partage de com-

pétences et d'expertises, la fédération souhaite proposer une offre diversifiée d'épreuves responsables, innovantes au service des pratiquants, et bien sur gagner des adhérents et des licenciés.

Si la FFA a dépassé les 300.000 licenciés en battant un record historique, elle le doit aux bons résultats de l'équipe de France dans les grandes rencontres internationales mais pas que... La diversification des activités qui se développent tel que : « athlé santé loisirs ». Le président, Bernard Amsalem sait qu'il reste à convaincre l'ensemble des clubs que l'évolution de la di-

versité des pratiques et celle des nouveaux profils de licenciés, permettront un développement durable et harmonieux, selon ses termes.

Il est à remarquer que beaucoup de villes en marge des clubs fédérés ont mis en place des courses annuelles qui échappent à la fédération, il s'agit donc de récupérer des dossards payants en remplacement d'un sponsor. On observe du reste que la vocation des villes n'est pas d'organiser des compétitions, et qu'elles sont obligées de recourir à des bénévoles provenant le plus souvent des clubs pour l'encadrement.

Dopage : le sport poursuit son chemin de croix

- Sotchi : dopage organisé

Qualifiée de « degré de criminalité sans précédent » par le CIO, l'affaire risque d'impacter lourdement les prochains Jeux Olympiques d'été de RIO.

Monsieur Gregory RODCHENKOV, responsable du laboratoire antidopage de Moscou destitué et craignant pour sa vie, est « passé à l'ouest », comme au bon vieux temps. Outre Atlantique, il s'est très largement épanché dans les médias au sujet d'un dopage généralisé des athlètes russes aux Jeux de Sotchi.

Il préparait un assemblage de trois stéroïdes anabolisants mélangé à de l'alcool pour en

diminuer la période de détection et ce cocktail était largement distribué...

Les flacons des contrôles antidopage étaient ensuite remplacés par des flacons « vierges » de produits dopants par l'intermédiaire d'une petite trappe (dont la presse a publié une photo !).

La Russie dément officiellement tandis que le CIO prend la chose très au sérieux.

Aux Jeux de Sotchi, la Russie, 1^{ère} nation, a obtenu 13 médailles d'or, 11 d'argent et 9 de bronze.

- Jeux olympiques de 2008 : Pékin

Soucieux qu'aucun athlète dopé ne participe aux Jeux de Rio, Monsieur Thomas BACH,

président du CIO a fait réexaminer les flacons prélevés aux Jeux de Pékin en 2008, avec les méthodes et les protocoles d'aujourd'hui.

454 échantillons ont été analysés et 31 se sont avérés « positifs ». Si les noms n'ont pas été révélées (ni les nations : 12, ni les disciplines : 6), nous attendons la même opération pour les Jeux de Londres, 250 analyses ayant déjà été effectuées.

- Deux pays privés de Jeux
- La Russie, l'on comprend pourquoi, et le Kenya pour défaut d'Agence Nationale Anti Dopage, seraient privés de participation aux Jeux Olympiques de Rio.

FIFA : une femme secrétaire générale

La FIFA a élu une femme à son secrétariat général et, le nouveau président, Monsieur Gianni INFANTINO a largement communiqué sur le sujet.

Cette heureuse élue est sénéga-

laise, actuellement, en poste à l'ONU (où elle travaille depuis 21 ans) et où elle exerce de hautes responsabilités diplomatiques dans des pays africains réputés « difficiles ».

C'est la première femme à at-

teindre un tel poste. Nous espérons que c'est sur ses indéniables qualités qu'elle a été élue.

Elle a 54 ans.



Euro 2016, sécurité « le casse tête » des fan-zones

Si des moyens considérables seront déployés autour des stades pour parvenir à des niveaux encore jamais atteints, il n'en est pas de même pour les « fan-zones ».

Ces zones peinent à trouver des entreprises privées qui veulent s'engager dans leur protection, telles le leader du marché Securitas, elles auraient toutes refusées de prendre cette responsabilité qui serait trop difficile et trop risquée.

La question qui se pose à l'Etat, c'est de parvenir à assurer, sur des espaces publics, la protection de milliers de personnes devant des écrans géants. Malgré un budget doublé par le

ministre des sports, Patrick Kanner, qui est passé de 12 à 24 millions, la sécurité reposera sur des petites sociétés qui ont bien du mal à recruter des personnels qui devront suivre une formation accélérée.

On est donc dans l'extrême urgence car les candidatures feront l'objet d'une vérification d'identité et de casier judiciaire, alors que la date du dépôt des candidatures a été fixée au début mai.

Même si un délai supplémentaire pourrait-être accordé, on mesure bien l'ampleur de la tâche dans les circonstances actuelles où de nombreux signaux inquiétants parviennent au ministère de l'intérieur et à ses services qui sont relayés par des médias et de nombreu-

ses sources.

Les menaces d'attentats de l'extérieur ou de l'intérieur sont dans le domaine du possible pour un événement à « haut risque ».

Sans nullement vouloir être défaitiste, et participer à un climat anxieux, on voit bien que si la protection des stades a été minutieusement élaborée, et que l'on peut raisonnablement avoir confiance dans les services publics, il n'en est pas de même pour les « fan-zones » qui restent beaucoup plus vulnérables qui ne bénéficient pas d'enceintes naturelles de protection comme les stades.

Affaire donc à suivre...

« La question qui se pose à l'Etat, c'est de parvenir à assurer, sur des espaces publics, la protection de milliers de personnes devant des écrans géants. »

Rio 2016, qui sera le porte-drapeau ?

Teddy Riner semble le favori auprès des Français, selon un sondage réalisé par Odoxa pour Winanax et RTL

Cet athlète d'exception au palmarès prestigieux se voit, du reste, très bien en tête de la délégation, le drapeau tricolore à la main, honneur qu'il ne refuserait pas. Il succéderait ainsi à Tony Estanguet en 2008 et à Laura Flessel en

2012, le judoka veut en profiter pour être le leader de l'Equipe de France.

On a aussi cité le perchiste Renaud Lavillenie recordman du monde depuis février 2014 (6,16m), la basketteuse, Céline Dumerc, médaillée d'argent à Londres 2012 et Tony Parker.

Si les sondages ne font pas les élections, il appartiendra aux

52 athlètes des 27 fédérations sportives présentes aux Jeux Olympiques, d'élire leur porte-drapeau, le nom sera annoncé le 24 juillet après l'arrivée du Tour de France.

Le champion tient la corde comme l'on dit, il serait le troisième judoka à avoir eu cet honneur, après Angelo Parisi en 1983 (Los Angeles) et Davide Douillet en 2000 (Sydney).



Teddy Riner

Le prix des médailles olympiques

La France n'a pas changé ses barèmes :

- OR 50.000 euros
- ARGENT 20.000 euros
- BRONZE 13.000 euros

Notre pays n'est pas le plus généreux comparé à l'Azerbaïdjan qui accordera l'équivalent de 445.000 euros pour l'or !! Dans la même inflation

on peut citer la Thaïlande, les Philippines, le Kazakhstan, la Malaisie, le Kirghizistan qui ne seront pas en reste...

Les Etats-Unis qui raflent généralement bon nombre de médailles restent dans le bas du tableau avec 22.000 euros pour l'or, il est vrai que les médaillés de ce pays tirent d'autres avantages auprès des

grands marques et sponsors.

Le Canada est un des pays le plus économe avec 8.000 euros pour un titre olympique.

On notera que les prix des médaillés olympiques français sont imposables sur leurs gains olympiques depuis 2011.



JO 2024 : la candidature de Paris



✓ Se baigner dans la Seine
La mairie de Paris souhaite rendre possible la baignade dans la Seine. « La candidature de Paris aux Jeux Olympiques de 2024 permet de mobiliser tous les acteurs, d'accélérer et d'amplifier les projets dans tous les domaines » selon Madame Anne HIDALGO qui s'engage à améliorer la qualité de l'eau dans les canaux où la nage devrait devenir possible très rapidement au Bassin de la Villette.
L'épreuve de natation du tria-

thlon, le 10 km de nage en eau libre pourraient être organisés dans la Seine. Les mesures annoncées et prises ont enchanté Bernard LAPASSET et Thierry ESTANGUET, coprésidents de Paris 2024.

✓ Paris gagnant
Paris gagnera même si ce ne sont pas les jeux ! C'est ainsi qu'Anne HIDALGO a présenté au Conseil de Paris un plan d'accompagnement de la candidature (43 mesures). Il ne reste que le groupe Ecologiste

à convaincre.

✓ Des renforts attendus
Trois très grandes entreprises viennent de rejoindre le cercle des 7 partenaires déjà attachés à la promotion de la candidature de Paris : Orange, Vivendi et la Maif. Ils complètent une liste dans laquelle nous notons : La Française des Jeux, partenaire initial, BNP Paribas, La Caisse des Dépôts, la RATP, Elior, JCDecaux et La Poste.

A terme, c'est 15 partenaires qui sont espérés.

JO 2020 : le Japon s'interroge

Une nouvelle fois, la presse britannique, oubliant que Tokyo a, aussi été choisi, après une catastrophe naturelle d'une ampleur exceptionnelle, un geste de solidarité jamais contesté, publie les éléments d'un versement de 1,3 million d'euros vers un compte basé à Singapour et ouvert au nom de Papa Massata DIACK, fils de Lamine DIACK, l'ancien président de l'IAAF, la Fédération

Internationale d'Athlétisme. Ce versement est déjà connu et fait l'objet d'une enquête du Parquet National (français) Financier.

Outre qu'il soit surprenant que le virement ait été effectué sur un compte identifiable, il serait encore plus extravagant qu'il soit libellé « candidature Tokyo 2020 » (« Tokyo 2020 Olympic Game Bid ») !

Au Japon, où l'on défend l'option de la « meilleure candidature », une nouvelle enquête a été ouverte.

Les deux autres villes candidates en compétition avec Tokyo, Madrid et Istanbul, n'ont pas réagi. De même que le Comité International Olympique.

Bordeaux : Le conseil d'état annule le contrat du stade

Le PPP (Partenariat Public Privé) contesté par l'opposition municipale a été annulé par le Conseil d'Etat, la ville disposant de 4 mois pour régulariser la situation.

L'illégalité constatée a été qualifiée de « vice grave pouvant

être corrigé ». Il s'agit de deux dispositions dont la première, une subvention, est en fait une avance sur la rémunération et, pour un montant de 17 millions d'euros, la seconde est une clause prévoyant la refacturation des impôts... dont le montant est estimé à 2,6 millions

d'euros, clauses que les contribuables bordelais doivent apprécier.

Le club résident, les Girondins de Bordeaux, acquittera un loyer annuel de 3,85 millions d'euros, pendant 30 ans.

Rugby : Bill Beaumont, nouveau président de la fédération internationale

L'international, ancien capitaine anglais et actuel président de la fédération anglaise, Bill BEAUMONT, deviendra le 1^{er} juillet prochain le président de la Fédération Internationale de Rugby : World Rugby.

Il sera assisté d'un vice-président argentin, Agustin PICHOT et prône la mondialisation du rugby.

Il succède à Bernard LAPASSET qui ne veut pas cumuler

avec la candidature de Paris aux Jeux Olympiques.

«L'illégalité constatée a été qualifiée de vice grave pouvant être corrigé»



Bill Beaumont



UCI : Dopage mécanique

Comme elle l'a annoncé, l'UCI poursuit ses contrôles pour détecter d'éventuels moteurs sur les vélos utilisés par les coureurs et elle communique grandement sur le sujet.

A tel point, qu'en Asie, la multiplication de ces contrôles a permis de détecter 3 vélos dont le poids était inférieur au seuil autorisé.

La commission de contrôle

ayant annoncé l'anomalie et la sanction immédiate, 3 coureurs exclus, chacun a compris qu'une nouvelle affaire de dopage technologique venait d'éclater...

Les trois coureurs disqualifiés disputaient le très célèbre Tour de Banyuwangi Ijen en Indonésie.

Le leader du classement général fait partie du groupe des 3

exclus et il s'en est expliqué : au départ de la dernière étape, son vélo étant cassé, n'ayant aucun vélo de rechange, il a pris rapidement son vélo d'entraînement équipé d'un simple plateau... cette machine jamais utilisée en course ayant un poids inférieur au seuil de 6,8 kg. Ce coureur se nomme Peter POULY, il est français, et poursuit une carrière en Asie.



Football : La ligue enquête sur le match Niort-Créteil

Pratiquement condamnés à une relégation, plusieurs joueurs de Créteil auraient fait l'objet d'une offre de contrat pour la prochaine saison s'ils

laissaient « filer » le match. Ces garçons en ont parlé, la LFP s'est saisie de l'affaire et elle a ouvert une enquête.

Le club de Niort nie les faits.

Si la corruption n'est pas avérée, l'esprit sportif est sérieusement écorné.



FIFA : Une démission médiatique

Le président de la sérieuse et réputée Commission d'Audit, Monsieur Dominico SCALA a claqué la porte de la FIFA, esti-

mant ne plus avoir les moyens de travailler et dénonçant ouvertement l'ingérence du nouveau président.

Les deux suisses ne se sont pas parlés.



Il est bien loin le vélo de Papa !!!

C'était celui du temps où l'on admirait les coureurs du Tour de France et que chacun voulait avoir un vélo de compétition, enfin ce qui pouvait y ressembler pour s'entendre dire : « **baisse la tête tu auras l'air d'un coureur ...** »

Les évolutions technologiques sont telles que l'on peut accéder à un matériel haut de gamme, à la condition d'en avoir les moyens. Pour ne pas sortir du sujet, un concept vient de sortir du vélo de luxe dont le coût serait de 14.000 euros, oui c'est bien 14.000 euros...

On doit cette idée à Marc Simoneini qui lance la marque « Heroïn » qui s'adresse à une clientèle restreinte : « *C'est un*

vélo pour un passionné, un fortuné qui veut se faire un beau cadeau » déclaration faite sur la chaîne BFM Business.

Ce petit bijou sera-t-il équipé d'un moteur électrique ? A un peu moins de deux mois du Tour de France, l'UCI (Union cycliste internationale) a mis en garde les coureurs sur ce mode de propulsion, car ce moteur existe bel et bien, et l'UCI pense avoir trouvé la parade à cette tricherie.

L'ensemble des vélos sera testé avant chaque grande compétition, il s'agit d'un scannage développé par un opérateur qui permettra en une minute de

contrôler l'ensemble du vélo assure l'UCI.

Cette fédération ne cache pas que le cyclisme international ne pourrait pas se payer le luxe d'un nouveau scandale.

«*Les évolutions technologiques sont telles que l'on peut accéder à un matériel haut de gamme, à la condition d'en avoir les moyens.* »

Les Echos 94

L'US Ivry interpelle Béatrice Barbusse, présidente du CNDS sur la campagne 2016

"La direction de l'Union Sportive d'Ivry a décidé de vous interpeller suite à la campagne CNDS 2016. Nous sommes de plus en plus en difficulté sur les objectifs assignés à ce dispositif. Nous alertons depuis plusieurs années sur les dérives de son ambition initiale.

En effet, les publics « cibles » sont devenus très restreints et sélectifs. L'enveloppe globale baisse et la part dédiée à l'emploi est en forte augmentation.

Nous sommes très inquiets sur l'avenir du CNDS envers les clubs associatifs, alors que sa première mission officielle reste le développement du sport pour tous. Nous sommes très surpris que le 23 février dernier, le conseil d'administration du CNDS que vous présidez a décidé de faire des grands événements sportifs une priorité.

Nous avons déjà exprimé notre mécontentement face au financement important d'une hauteur de 160 millions pour les stades de l'Euro 2016. Maintenant, la candidature de Paris pour les Jeux Olympiques de 2024 risque de prendre une part très importante du CNDS.

Ce risque est réel puisque vous venez de signer une convention tripartite avec l'État et le groupement d'intérêt public, à laquelle le CNDS vient de verser 10 millions d'euros, une aide appelée à se renouveler.

Devant les difficultés de plus en plus fortes auxquelles doit faire face le mouvement sportif associatif, nous demandons que le CNDS, retrouve les valeurs pour lesquelles il a été créé, à savoir le développement de la pratique du sport pour le plus grand nombre.

L'U.S. Ivry, fidèle à son histoire et à ses valeurs, sera toujours un acteur important dans la défense du sport pour tous auquel le CNDS tourne le dos..."

Nous restons dans l'attente de la réponse de Madame Barbusse

Judo

Le weekend dernier se déroulerait à Ceyrat (63), le Championnat de France Cadet(te)s. **11 sélectionnés Val de Marnais ont participé à ce Championnat.** Au final, 3 médailles dont 2 titres. En +70kg, la sociétaire de Villeneuve le Roi, **Romane DICKO** s'est imposée en patrone. En -60kg, c'est **Benjamin GOMEZ** du RSCC qui s'est illustré et qui remporte l'or.

Petite parenthèse, ces deux judoka ont été sélectionnés à l'issue du Championnat de France pour participer à l'European Cup de Berlin. Tous les deux ont terminé 3ème. Un super résultat qui ouvre la saison internationale. En -81kg, **Amaury ASSIGA** du Dojo Villecresnois, a rayonné sur cette journée. Il perd contre le futur champion de France au troisième tour mais remonte avec brio la phase de repêchage. Un grand bravo à ces médaillés sans oublier les 8 autres Val de marnais qui ont participé à ce Championnat.

Lors du Championnat de France Juniors qui se déroulait à Lyon les 14 et 15 Mai, 6 Val de Marnais se sont illustrés et sont montés sur le podium. En -48kg, **Romane YVIN (JCMA)** repart avec la médaille de Bronze. En -57kg, c'est **Lydia BOUDOUAIA (RSCC)** qui s'empare de ce métal tout comme sa coéquipière de club **SEYMOUR Sarah** en -78kg. En +78kg, **Romane DICKO (RC VILLENEUVOIS)**, tout juste Championne de France Cadette, décroche une très belle et prometteuse médaille de bronze.

Clémence EME (-63kg / RSCC) décroche l'or et le Titre de CHAMPIONNE DE FRANCE après une journée parfaite. Seule médaille chez les gar-

çons, **Dylan ROCHE (-73kg / SUCY JUDO)** devient CHAMPION DE FRANCE dans une catégorie très dense.

Un très grand BRAVO à tous ces médaillés mais aussi à tous les sélectionnés de la ligue du Val de Marne.



Le CDOS était présent...

Le 10/05, assemblée générale du C.D de Gymnastique à Créteil—C.Lopès

Le 15/05, finale du championnat départemental de dressage à Paris 12e—JC.Girard, PP.Ponson Sacquard

Le 20/05, 80 ans de l'US Créteil à Bonneuil sur Marne—T.Billard

Le 27/05, assemblée générale de la Ligue de Judo à Créteil—J.Célèrier

CDOS 94

38/40 rue Saint Simon
94000 Créteil
Tél : 01.48.99.10.07
Fax: 01.48.99.30.21
Courriel: cdos94@cdos94.org

Retrouvez tous les articles sur www.cdos94.org

Mensuel gratuit—N°ISSN 17614899—Tirage 200 exemplaires

Directeur de la publication : Christian LOPES

Rédacteurs : Alain CHALLANT, Christian LOPES,

Traitement et documentation : Jacques CELERIER, Nathalie CHAVIGNON et Christian PLAT.

Sources : Le Parisien, La Lettre de l'Economie et du Sport., le Figaro..